

Montpellier : la première Caisse alimentaire commune de France lancée ce samedi

Et si l'alimentation saine et durable était un droit ? C'est l'idée que défend le projet Territoires à Vivres Montpellier qui lance ce samedi la 1ère Caisse alimentaire commune.



(©Perla Fierro / Pixabay)

Par **Arnaud Boularand**

Publié le [27 Jan 23 à 12:42](#) mis à jour le [27 Jan 23 à 13:36](#)

La **précarité alimentaire** sera au menu de ce samedi 28 janvier à **Montpellier**. En effet, la salle Guillaume de Nogaret (Espace Pitot) accueille le lancement officiel de la **Caisse alimentaire commune**, un projet né autour d'une expérimentation nationale, celle des **Territoires à vivres**, dont [Montpellier](#) fait partie aux côtés de Toulouse, Lyon et Marseille.

Fédérés autour de ce projet qui ambitionne de favoriser la **démocratie alimentaire** et l'accès à une **alimentation de qualité** pour toutes et tous, tout en contribuant au développement d'un **système alimentaire territorial plus durable**, 25 organisations montpelliéraines se sont réunis pour constituer un comité local afin de faire front commun contre le fléau de la précarité alimentaire.

Les 25 acteurs locaux engagés

Alternatiba, ATD Quart-Monde, CCAS, Chaire Unesco Alimentation du Monde, CIRAD, CIVAM Bio 34, Croix-Rouge Insertion, EPSO - épicerie solidaire - Ugess, FAS Occitanie, FR CIVAM Occitanie, Grenier d'abondance, INPACT 34, La 5e saison, La cagette, supermarché coopératif, La Graine, monnaie locale complémentaire, L'esperluette-Celleneuve, Marché paysan, MIN de Montpellier, Petits débrouillards 34, Secours Catholique Hérault, Semeurs de jardin, SIAO, Vobsalim, Vrac & Cocinas, Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole.

Comment ça fonctionne ?

Le fonctionnement de cette caisse alimentaire commune est simple : les cotisants peuvent dépenser chaque mois 100 euros dans des lieux de distribution alimentaire, ouverts à tous, choisis par le comité (épiceries, magasins, groupements d'achats, marchés...) et respectant des critères élaborés par le comité local.

Pour financer cela, ce comité local composé de citoyens bénéficie d'un budget collectif, issu de fonds publics et privés (Ville, Métropole, État et la Fondation Carasso), et de contributions citoyennes.

À l'heure actuelle, les lieux de distribution sont les suivants : La Cagette, L'Esperluette-Celleneuve, La 5e Saison, Vrac & Cocinas, et le Marché paysan. D'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste, ajoute le comité local montpelliérain.

Et pour aller plus loin dans la logique vertueuse et locale, « la monnaie alimentaire qui sera utilisée dans le cadre de la caisse alimentaire commune est développée en partenariat avec La Graine, monnaie locale, citoyenne et complémentaire de Montpellier », explique le collectif.

Un projet unique en France

Ce projet de caisse alimentaire commune est unique dans le cadre des Territoires à vivres, car parmi les 4 métropoles engagées, seule Montpellier porte ce projet, au nom de « la sécurité sociale alimentaire » comme l'a rappelé Pauline Scherer, de Vrac & Cocinas au micro de France Bleu Hérault, ce jeudi.

Cette expérimentation d'une durée d'un an, qui intègre également la question écologique, via les circuits courts, sera analysée par un comité de suivi, composé des collectivités concernés et de chercheurs associés à la démarche. Les restitutions de ce comité de suivi pourront ensuite influencer l'action publique en termes de lutte contre la précarité alimentaire, et décider si le projet de caisse commune s'inscrira ou non dans la durée.

Qui pourra en bénéficier ?

Le comité local estime qu'environ 500 personnes pourraient intégrer cette caisse commune alimentaire dès le mois d'avril. Les cotisations seront établies en fonction des revenus des bénéficiaires, et une cotisation minimale est prévue à 1 euro pour les plus démunis.

Ce projet, étant expérimental, n'entend pas répondre à tous les besoins réels du territoire. Selon l'État des lieux de l'aide alimentaire réalisée à Montpellier en 2021, dans le cadre de la convention Plan Pauvreté signée entre la Ville de Montpellier, la Métropole et l'État, plus de 10 000 foyers montpelliérain seraient susceptibles de s'inscrire à des programmes d'aide alimentaire.